

## Un plan directeur immobilier (PDI) d'envergure pour soutenir la croissance du CSSRDN

**(Saint-Jérôme, le 7 mai 2021)** – Depuis une dizaine d'années, le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) connaît une croissance de clientèle fulgurante. Les impacts du développement démographique se répercutent, entre autres, sur le parc immobilier du CSSRDN auquel se sont déjà ajoutés, depuis dix ans, huit nouvelles constructions et deux agrandissements d'écoles primaires. Selon les prévisions ministérielles, cette croissance se poursuivra encore pour les dix prochaines années. De plus, dans un souci d'engager le Québec vers la modernité et de remédier à la vétusté des écoles, le gouvernement a accéléré le rythme des investissements en maintien des actifs et en ajout d'espaces.

En ce sens, le CSSRDN a récemment obtenu des autorisations du ministère de l'Éducation pour la construction de deux écoles primaires et d'une école secondaire à Saint-Jérôme, de deux autres écoles primaires à Sainte-Sophie et à Mirabel et pour le remplacement de deux écoles primaires, soit Sainte-Thérèse de-l'Enfant-Jésus à Saint-Jérôme et Saint-Philippe à Brownsburg-Chatham.

« Ces nouvelles infrastructures ne seront toutefois pas suffisantes pour combler les besoins d'espace visant à accueillir l'afflux de clientèle des prochaines années », mentionne la directrice générale du CSSRDN, M<sup>me</sup> Guylaine Desroches.

Des démarches sont toujours en cours pour des demandes additionnelles de construction d'écoles ou le remplacement de bâtiments existants. Le CSSRDN est également en attente de réponses pour la construction d'écoles secondaires à Prévost et à Mirabel.

Outre ces projets d'ajout d'espaces, le CSSRDN doit également planifier et poursuivre les projets de mise à niveau, d'entretien et de maintien de ses 57 bâtiments (écoles et centres de formation) afin de répondre aux attentes ministérielles tout en offrant à ses élèves et aux membres de son personnel des environnements d'apprentissage et de travail sains, sécuritaires et fonctionnels pour tous.

### Le plan directeur immobilier : un défi organisationnel ambitieux

Pour planifier, orchestrer et gérer les différents projets en cours et à venir, le CSSRDN a développé un plan directeur lui permettant d'avoir une vision stratégique et globale de ses besoins immobiliers, le tout, de façon cohérente et intégrée à son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

« Le Plan directeur immobilier (PDI) est une réponse aux défis immobiliers et démographiques qui tient compte des besoins actuels et futurs de l'organisation. Il se veut une projection dynamique et évolutive des actions à poser et des investissements à réaliser sur un horizon de dix ans. Il favorise, entre autres, le travail concerté avec les différents partenaires, notamment les villes et les municipalités de notre territoire », précise M<sup>me</sup> Desroches.

Sa contribution à la réussite éducative des élèves, à l'épanouissement professionnel des employés, à la réalisation de la mission de l'organisation et au développement économique de la région est sans équivoque.

### Concrètement, que représente le PDI?

- Une projection d'un milliard de dollars en investissements;
- 11 constructions de nouvelles écoles (primaires et secondaires);
- 5 bâtiments remplacés;
- 12 projets de réfections majeures (primaires et secondaires);
- L'ajout d'une quarantaine de classes modulaires pour accueillir convenablement nos élèves.

À terme, la concrétisation de ces projections permettrait une augmentation de 23% de la capacité d'accueil au primaire et 38 % au secondaire et contribuerait significativement à l'amélioration des indices de vétusté de notre parc immobilier.

– 30 –

Source : Nadyne Brochu, conseillère en communication  
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord  
450 438-3 131, poste 2103  
[brochun1@csrdn.qc.ca](mailto:brochun1@csrdn.qc.ca)